

murs des collatéraux et qui sont plus grandes que celles ornées de dents de scie et actuellement bouchées qu'elles avoisinent, correspondent exactement à l'axe des arcades ogivales dont il vient d'être question, comme celles qui se voient au haut du mur de la nef principale; elles doivent par conséquent avoir été percées pour raccorder l'ancien mur de chaque collatéral avec le nouveau mur de la nef principale (I : 4, 5); 4^e enfin, l'irrégularité, par rapport à tous les autres, des deux piliers intérieurs de cette nef engagés dans le mur de la façade, est une nouvelle preuve du remaniement dont nous parlons, remaniement par suite duquel la nef centrale devait être éclairée de chaque côté par trois fenêtres supérieures à plein cintre et aujourd'hui cachées par le plafond de bois cintré, qui ne pouvait être qu'horizontal (III : 7, *ab*) lorsque ces baies étaient ouvertes.

La similitude de l'arcade située à l'entrée du chœur (qui d'ailleurs est bien homogène) avec celles de la nef est la preuve que ce chœur, tel qu'il est aujourd'hui, date de la même époque que la nef principale actuelle, avec laquelle il se relie parfaitement. Il aura été refait comme elle, car les transepts, et surtout celui du sud avec ses voûtes en cul-de-four ou d'arêtes sans nervures, les transepts, disons-nous, lui sont évidemment antérieurs et auront été conservés.

Quant à la forme de la nef centrale primitive, élevée en même temps que la façade et que les murs des collatéraux, il en reste peut-être la partie inférieure des deux piliers engagés intérieurement dans le mur de la façade. Quoi qu'il en soit, la disposition des deux plus anciennes fenêtres, qui paraît irrégulière aujourd'hui, s'expliquerait parfaitement par l'existence de quatre arcades dans la nef primitive, au lieu de trois, car les deux fenêtres dont il est question se seraient trouvées ainsi régulièrement placées au nord et au sud, vis-à-vis les deux arcades les plus centrales de cette nef.

L'église de Coudun est, comme on le voit, un de ces monuments hybrides dont l'analyse est difficile au premier abord, l'amalgame de leurs éléments s'étant fait à des époques assez rapprochées, mais qui présentent heureusement çà et là quelques caractères qui sont comme autant de traits de lumière servant de guide à l'investigateur.

CRAMOISY.

(Cramoisi. — *Cramisiacum*.)

AUTREFOIS entouré de murs et protégé par un château fort, Cramoisy était une chàtellenie qui dépendait de la baronnie de Mello. Vers le milieu du siècle dernier, on y voyait encore entr'autres restes de fortifications, deux portes à l'est nommées porte *Barbe* et porte *Robinet* et deux autres portes à l'ouest sous les noms de *Martelet* et de *Porte-du-Moulin* (*Ann. de l'Oise.*). On ne connaît aucun fait antérieur au XIII^e siècle qui soit relatif aux seigneurs de Cramoisy.

L'évêque de Beauvais avait le patronage de la cure, qui se trouvait comprise dans le doyenné de Clermont. L'église était dédiée à saint Martin. Par suite des modifications de plan et de forme qu'elle a éprouvées successivement, son clocher (la seule partie que nous ayons à décrire ici) n'est plus dans ses rapports primitifs avec le reste de l'édifice, qui est tout entier à la gauche de la tour; il en résulte que celle-ci, à peu près isolée, a dû être soutenue à l'extérieur par trois solides contre-forts de 6^m, 10 de hauteur (3), dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Clocher. — L'orientation de ce clocher (20, 21) n'est pas régulière: son axe transversal est reporté de 48 degrés vers l'est, par rapport au nord vrai. — Son plan (21) forme un carré parfait de 4^m, 30 de côté à l'extérieur. — Il est entièrement construit en pierres de taille, et la hauteur totale de sa maçonnerie, à partir du sol intérieur de l'église, est de 14^m, 80.

A l'extérieur, il se compose de deux étages (3). Sur chaque face (3), la moulure qui sert de base au plus inférieur est une double rangée de dents de scie (23) que surmontent deux baies de fenêtres accouplées à plein cintre, dont les archivoltas sont entourées d'une moulure simple en biseau (3, 1). Deux colonnes latérales engagées font toute l'ornementation de ces arcades; leurs bases sont lourdes et irrégulièrement profilées (18, 19), leurs fûts (11 à 15) unis ou largement cannelés (à 8 cannelures plates), et leurs chapiteaux (11 à 17) peu variés; le tailloir en biseau de ces derniers s'étend transversalement en dehors des baies sur toute la largeur du mur au niveau de l'imposte, et présente pour particularité, tracée sur sa face oblique, une suite d'entailles peu profondes et chevronnées. Le second étage est semblable au premier; seulement la moulure qui lui sert de base est formée par une suite de modillons (22). Les quatre faces sont du reste analogues entr'elles; disons pourtant que celle de l'ouest se distingue des trois autres, en ce qu'elle n'offre pas comme elles, vers sa partie moyenne, une petite ouverture ou baie très-étroite (3). Le couronnement du clocher se compose d'une moulure assez compliquée (3, 4) soutenue par six corbeaux sur chaque face, sans compter les quatre qui sont angulaires et disposés obliquement sur chaque arête (5). Ces corbeaux sont variés (4 à 10), mais plusieurs très-simples. Cet ancien couronnement est aujourd'hui surmonté de quatre assises de pierres et d'une corniche qui supporte un toit d'ardoises, mais c'est là une addition évidemment postérieure, le couronnement à corbeaux indiquant seul la hauteur primitive du clocher.

A l'intérieur (2), à 6^m, 13 de hauteur, il existe une voûte, servant en quelque sorte de plancher, et au-dessus de laquelle on remarque immédiatement sur les murs l'évasement des trois petites baies dont nous avons parlé; plus haut, se voient les ouvertures simples des baies de chaque étage. On pénètre dans l'intérieur de cette tour à l'aide d'une échelle.

CREIL.

(Creille; Creil-sur-Oyse. — *Credilium; Credulium; Cresilium.*)

Dès le ix^e siècle, Creil, situé aujourd'hui presque entièrement sur la rive gauche de l'Oise, était déjà une ville. « Il est probable, dit M. Graves, qu'on construisit d'abord un château dans l'île pour s'opposer aux incursions des danois et des normands qui, remontant la Seine et ensuite l'Oise, dévastaient tout le pays situé entre la Somme et la Seine... La position de l'île de *Creil* qui rétrécissait la rivière, dans laquelle il y a d'ailleurs sur ce point un tourbillon nuisible à la navigation, était favorable pour arrêter la marche de ces bandes dévastatrices. Les maisons s'établirent sans doute ensuite, auprès et sous la protection du château.

« Selon *Sauval* (antiq. Paris, tom 2, pag. 294) au vii^e siècle, Dagobert 1^{er} avait à *Creil* une maison royale où Judaïcaïl, roi de Bretagne, vint lui prêter serment de fidélité, sur les menaces que saint Éloi lui fit de la part du roi, à raison des injures dont les Bretons s'étaient rendus coupables envers Dagobert; mais selon d'autres auteurs, ce fait eut lieu à Saint-Ouen, près Paris.

» En 879, Louis-le-Bègue étant mort, Gauzelin, abbé de Saint-Denis, et Conrad, comte de Paris, convoquèrent à *Creil* une assemblée de plusieurs évêques, abbés et seigneurs pour y traiter des affaires de l'État, par opposition à une autre assemblée convoquée à Meaux, au nom de Louis, fils aîné de Louis-le-Bègue, par lui désigné pour lui succéder. L'assemblée de *Creil* offrit la couronne de France à Louis-le-Germanique, cousin du roi défunt, qui l'accepta; mais cette usurpation n'eut aucune suite » (*Ann. de l'Oise.*).